

EDITORIAL



Par **Odette Herviaux**
Sénatrice du Morbihan
Présidente du Comité de soutien à
François Hollande pour le Morbihan

Une majorité pour le changement

Je voudrais tout d'abord témoigner du très grand bonheur et de l'immense fierté que j'ai ressentis lors de la cérémonie d'investiture du septième président de la V^{ème} République à laquelle j'ai eu l'honneur de participer.

Le 6 mai 2012 demeurera gravé dans l'histoire. L'histoire de la République avec un nouveau président, élu candidat six mois auparavant dans le cadre de primaires citoyennes qui ont mobilisé près de trois millions de personnes. L'histoire de la Gauche et du socialisme ensuite, dans laquelle figurera, après 17 ans d'attente, le nom du successeur de François Mitterrand. L'histoire de la Bretagne enfin, dont l'ancrage à gauche se confirme nettement, et du Morbihan surtout qui a donné une majorité franche à François Hollande : la terre de mission s'est transformée en territoire de progrès !

Nous recueillons en cela le fruit de décennies de combats militants, comme l'ont déjà démontré nos victoires aux régionales et aux sénatoriales ainsi que notre progression continue aux cantonales et aux municipales. Mais cette dynamique de conquête prend aussi racine dans l'exemplarité que nous revendiquons - qu'il s'agisse de la parité ou du non-cumul des mandats - et qui a été décisive pour convaincre aussi bien les Bretons en 2010 que les grands électeurs morbihannais en 2011.

De ce point de vue, le très bon report des voix centristes sur notre candidat au 2^{ème} tour de l'élection présidentielle, que l'on a notamment pu observer à Vannes où la droite ne cesse de s'effriter, s'explique avant tout par notre volonté assumée de moraliser la vie publique. La résonance populaire des engagements déjà tenus par le président de la République et son Premier ministre - premier Gouvernement paritaire, non-cumul des mandats, diminution des rémunérations, signature d'une charte de déontologie - nous renforce dans cette conviction partagée par les Français que le changement était nécessaire et attendu.

Pour mettre en œuvre la République exemplaire et redresser la France dans la justice, nous devons désormais confirmer et amplifier l'élan de la présidentielle en donnant une forte majorité parlementaire au changement à l'occasion des élections législatives. La Gauche rassemblée a franchi la première étape le 25 septembre dernier en devenant, pour la première fois, majoritaire au Sénat, notamment grâce au grand chelem morbihannais. Elle a remporté la deuxième étape le 6 mai avec François Hollande.

Il appartient désormais à nos candidates et candidats de parachever cette œuvre collective les 10 et 17 juin prochains. Ils auront la responsabilité de co-élaborer et de voter les réformes indispensables au redressement de notre pays. Les résultats de la présidentielle dans le Morbihan s'avèrent particulièrement encourageants et nous incitent à la plus large mobilisation. Tous ensemble, donnons une majorité au changement !

François Hollande élu président Donnons une majorité au changement

Vrai soulagement, aboutissement d'une longue marche des socialistes et de la Gauche en France, François Hollande a été élu président de la République le 6 mai 2012, par 51,63 % des voix. Le Morbihan a lui aussi placé François Hollande en tête, avec 51,73 % des voix. Ce bon résultat entérine la fin de l'exception morbihannaise et offre de belles perspectives pour nos candidat-e-s aux législatives les 10 et 17 juin prochains.



Crédit Photo : Lionel Le Saux - MCM

François Goulard avait déclaré au cours du débat de l'entre-deux-tours qui l'opposait à Gwendal Rouillard que l'exception morbihannaise perdurait. Pour parvenir à ce raisonnement, il avait alors allègrement additionné les voix de l'UMP et celles du FN, comme c'est désormais l'usage dans les rangs les plus conservateurs de l'UMP. Une semaine plus tard, ce sont les électeurs de notre département qui sont venus lui apporter un cinglant démenti en votant pour François Hollande à 51,73%, soit très légèrement au-dessus du score national.

Le Morbihan est donc rose. Il n'est pas tout à fait un bastion, mais nombreux sont les territoires qui ont basculé au cours de cette élection. Tout d'abord, il faut dire et redire que cette évolution n'est pas que le lent héritage, inexorable d'un changement de la sociologie de nos électeurs. Pour s'en convaincre, constatons que les départements limitrophes de la Bretagne, la Mayenne, la Manche, ou un peu plus loin la Vendée ou l'Orne continuent de résister et restent des terres conservatrices.

Mieux, l'écart du premier tour

s'est nettement creusé au second, comme si la stratégie droitiste de Nicolas Sarkozy indisposait une bonne part des électeurs du centre droit.

Ce qui est donc remarquable, c'est l'accélération de nos progressions aux extrémités de notre département. Au nord-ouest, autour du Faouët et de Plouay, la carte est désespérément rose pour le député du cru. Au Sud-est, entre Allaire et La Gacilly, le même changement est en marche dans le prolongement de ce que l'on observe à Redon. Traditionnellement, la droite conserve encore ses points d'ancrage sur le littoral dans les presqu'îles de Rhuy et de Quiberon, et au fond du Golfe du Morbihan. Elle résiste encore en plein centre du département entre Locminé, Rohan et Josselin. Elle conserve une poche électorale qui remonte de Damgan jusqu'à Malansac. Mais c'est tout, car le reste, c'est par exemple la Bretagne des villes moyennes de gauche (sauf Dinard et Vannes, où le score est cependant très serré).

Notons également que les communes situées sur les grands

axes de communication votent plus facilement pour la gauche que celles plus enclavées. C'est notamment flagrant sur la 2x2 voies entre Vannes et Ploërmel. Ceci n'est pas le fait du hasard mais de l'arrivée de populations urbaines travaillant dans les grandes agglomérations et qui s'installent dans des communes plus rurales.

Désormais, nous sommes tournés vers les législatives. Arithmétiquement, le Morbihan ne comporte pas de circonscription facile pour la droite. Nous devons donc mener campagne pour gagner, malgré de sérieuses divisions à gauche dans trois circonscriptions.

N'oublions cependant pas un point. Une large part de notre réussite à cette élection est le fait d'une participation citoyenne très importante, au-dessus de 80%. Notre succès en juin prochain passe donc par le maintien au plus haut de cette participation. Il nous faut donc mener une campagne de mobilisation citoyenne pour créer les conditions d'une victoire dans les 6 circonscriptions de notre département.

Maxime Picard

Procuration : mode d'emploi

Les électeurs étant dans l'incapacité de se déplacer physiquement dans leur bureau de vote les 10 et 17 juin peuvent établir une procuration en désignant un autre électeur pour voter à leur place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Vous devez vous présenter devant l'une des autorités suivantes :

- Tribunal d'instance du lieu de résidence
- Commissariat de police ou gendarmerie
- Pour les personnes résidant hors de France, l'autorité consulaire compétente.

Conditions : fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire précisant les informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

Le jour du scrutin, le mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni de la procuration et d'une pièce d'identité. Il votera alors en votre nom.

Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Besoin d'une procuration ?

Vous n'êtes pas chez vous les 10 et 17 juin et vous ne savez pas à qui vous adresser pour établir une procuration ? Le PS a mis en place une plate-forme internet qui permet de transmettre la demande directement à la Fédération, qui se charge alors de fournir le nom de la personne qui sera bénéficiaire de la procuration. Il suffit de se connecter sur :

www.procuracion2012.fr

Législatives : le mode de scrutin

Les députés sont élus par les citoyens au suffrage universel direct, pour 5 ans (sauf dissolution de l'assemblée), au scrutin majoritaire à deux tours par circonscriptions.

Pour être élu au premier tour, un candidat doit recueillir plus de 50 % des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal à 25 % des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour une semaine plus tard.

Au second tour, les 2 candidats arrivés en tête peuvent se maintenir. Les candidats suivants peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

LEGISLATIVES 2012

Elections des 10 et 17 juin Six candidats pour le Changement !

La campagne législative bât son plein dans le Morbihan, comme dans tous les départements et circonscriptions de France. Voici une présentation des candidats du PS et soutenus par le PS avec leurs informations pratiques et dates de réunions publiques pour la dernière semaine avant le 1^{er} tour.



1^{ère} circonscription :
**Claude Jahier
et Simon Uzenat**

Site Internet :

<http://jahier2012.parti-socialiste.fr/>

Courriel : jahier2012ps@gmail.com

Réunions publiques

Lundi 4 juin - Muzillac - 18h00

Grande Salle

Mercredi 6 juin - Le Hezo -

18h00 - Salle Polyvalente

Mercredi 6 juin - Saint Gildas de

Rhuys - 20h00 - Salle de

Kercaradec

Jeudi 7 juin - Vannes - 18h00

École Prévert

Vendredi 8 juin - Vannes - 18h30

École maternelle Anne de Bretagne



4^{ème} circonscription :
**Paul Molac
et Régine Le Viavant**

Site Internet :

<http://paulmolac2012.wordpress.com>

Courriel : paulmolac2012@gmail.com

Réunions publiques

Mardi 5 juin :

Sérent : 19h00 - Maison de la commune

Josselin : 20h30 - Centre culturel l'écusson

Mercredi 6 juin :

Loyat : 18h30 - Salle Polyvalente

La Trinité Porhoët : 20h30 - La Peuplerais

Jeudi 7 juin :

Guer : 20h30 - Salle de la Gare



2^{ème} circonscription :
**Nathalie Le Magueresse
et Yves Roquet**

Site Internet :

www.lemagueresse2012.fr

Courriel :

nathalielemagueresse2012@hotmail.fr

Réunions publiques

Lundi 4 juin : Landévant, Salle

de la Cantine à 18h30 et **Port-**

Louis, Salle de Locmalo à 20h30

Mardi 5 juin : Crach, Espace des

Chênes à 18h30 et à **Carnac,** Salle

des Conférences à 20h30

Mercredi 6 juin : Débat Ouest-

France à Locoal-Mendon, Salle

Emeraude à 19h00

Jeudi 7 juin : Saint-Pierre-

Quiberon, Centre Culturel à 18h00 et

à **Auray,** Petit Théâtre à 20h30

Vendredi 8 juin : Camors, Salle de

Locoal-Camors à 18h30 et **Pluvigner,**

Salle de la Madeleine à 20h30



5^{ème} circonscription :
**Gwendal Rouillard
et Dominique Cany**

Site Internet :

<http://gwendal-rouillard2012.fr/>

Courriel : gwendal-rouillard2012@hotmail.fr

Réunions publiques

Lundi 4 juin - 18h30 - Ploemeur -

Salle Océanis

Mardi 5 juin 18h30 - Débat Ouest-

France - Lorient - Grand Théâtre

Mercredi 6 juin - 20h30 - Meeting

législatives en présence de Jean-

Yves Le Drian et Norbert Métairie -

Lorient - Palais des Congrès

Jeudi 7 juin 18h30 - Réunion

publique à Groix - Salle des Fêtes

Vendredi 8 juin 18h30 : Réunion

publique à Larmor-Plage - Salle

Les Algues



3^{ème} circonscription :
**Jean-Pierre Le Roch
et Annaïg Le Fahler**

Site Internet :

<http://jeanpierre-leroch.parti-socialiste.fr/>

Courriel :

comite.campagne@gmail.com

Réunions publiques

Lundi 4 juin - Saint-Nolff - 20h30

Réunion publique à la salle Kervel

Mardi 5 juin - Baud - 20h30

Réunion publique à la salle du

Scaouët

Mercredi 6 juin - Bréhan - 20h30

Réunion publique au pôle associatif

Saint-Louis

Jeudi 7 juin - Moréac - 20h30

Réunion publique à la salle Camélia

Vendredi 8 juin - Pontivy - 20h30

Meeting au Théâtre des Halles



6^{ème} circonscription :
**Philippe Noguès
et Anne Troalen**

Site Internet : www.pnogues.fr

Courriel :

philippe.nogues56@gmail.com

Réunions publiques

Mardi 5 juin - 20h30 - Gourin

Bar Tabac Lucas, 3 place de l'Eglise

Mercredi 6 juin - 20h30 - Plouay

Salle des Fêtes

Jeudi 7 juin - 20h30 - Inzinzac-

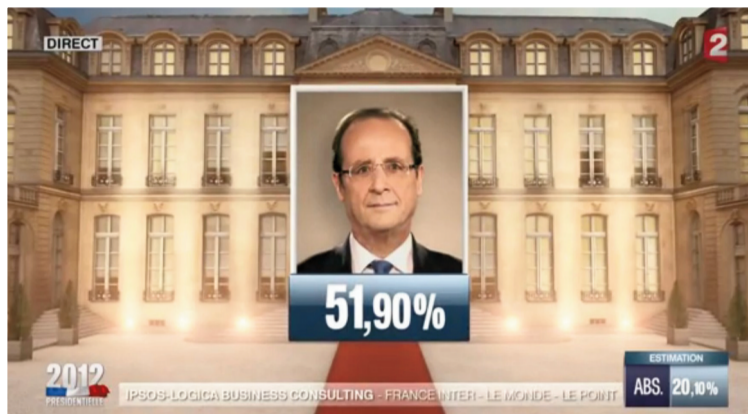
Lochrist - Repas républicain

Salle La Charpenterie

PRESIDENTIELLE 2012

Dimanche 6 mai Les images de la victoire

La soirée électorale du 6 mai a été marquée par la joie du peuple de gauche partout en France, comme ici au Palais des Congrès de Lorient et à Vannes...



Soirée électorale départementale

La Fédération du PS du Morbihan organise une soirée de retransmission télévisée des résultats électoraux :

Dimanche 10 et 17 juin
à partir de 19h00
Espace Cosmao Dumanoir
à Lorient

Soirée Ty Télé en direct Dimanche 10 juin

Ty Télé, en partenariat avec le Mensuel du Golfe du Morbihan, programme dimanche 10 juin une soirée électorale, en direct, depuis les studios de Lorient. A partir de 20h, les candidats aux élections législatives et les représentants des partis politiques sont invités à venir commenter et analyser les résultats locaux et nationaux du premier tour.

Ty télé - Canal 23 de la TNT

Désignation des assesseurs et délégués dans les bureaux de vote

Chaque candidat-e a la possibilité de désigner des assesseurs et/ou délégués dans les bureaux de vote. Pour cela, le candidat doit mandater nommément la personne auprès des services de la mairie.

Rappelons que les assesseurs participent directement aux opérations de votes, tandis que les délégués se contentent d'observer et de veiller au bon déroulement des opérations.

Les imprimés types pour la désignation des assesseurs et délégués sont disponibles auprès des secrétaires de section et/ou équipes de campagne.

Dépôt des candidatures pour le second tour de l'élection législative

Les déclarations de candidatures pour le second tour du scrutin devront être déposées, pour toutes les circonscriptions du Morbihan, au service élections de la Préfecture du Morbihan, 24 place de la République à Vannes, aux heures ouvrables, à partir de la proclamation des résultats par la commission de recensement général des votes et **jusqu'au mardi 12 juin 2012 à 18 heures.**



Les Jeunes socialistes du Morbihan

Le temps du changement !

Depuis le début de notre engagement, nous, Jeunes Socialistes, étions dans l'attente et dans l'espoir de vivre notre 10 Mai ! Avec la victoire de François Hollande le 6 mai dernier, c'est chose faite et c'est une grande espérance collective.

Tout au long de cette campagne qui a débuté avec les primaires citoyennes, les jeunes socialistes morbihannais ont mené campagne sans relâche pour la victoire d'une génération, celle du changement. Nous sommes ainsi allés à la rencontre des jeunes devant les lycées, général et technologique, devant les universités, mais surtout en porte-à-porte. Nous avons souhaité mettre en avant ce mode d'action, car même si parfois le contact est rude, il est toujours chaleureux, et nous ne pouvons pas faire de politique sans avoir un contact direct avec les gens et sans entendre leurs préoccupations.

A ce titre, je souhaite remercier tout particulièrement les militants des Jeunes Socialistes du Morbihan qui se sont mobilisés avec passion et détermination pour la victoire de François Hollande. Que cet engagement soit salué !

Notre président de la République nouvellement élu a d'ailleurs réaffirmé son engagement en adressant ce message aux Françaises et

Français le soir de la victoire : "Je serai le Président de la jeunesse de France". Ce message se situe dans la continuité de la campagne de François Hollande qui a placé la jeunesse au cœur de son projet !

C'est ainsi une grande satisfaction pour notre génération de se dire qu'enfin la jeunesse de France va pouvoir reprendre confiance en l'avenir !

Cet avenir nous allons le porter avec François Hollande et son gouvernement durant les 5 prochaines années : en tant qu'organisation de jeunesse politique, nous resterons exigeants face à l'action du gouvernement, nous serons entièrement mobilisés pour échanger avec notre génération autour des avancées qui seront mises en œuvre par le Président de la République et son équipe !

C'est aussi ça le changement avec François Hollande : faire confiance en la jeunesse de France pour lui donner les moyens de construire son avenir !

Cet espoir est possible, car à partir de maintenant l'éducation nationale va pouvoir retrouver la place qu'elle mérite, à partir de maintenant le bizutage social ne sera plus la norme, mais au contraire l'accès à l'emploi durable sera une priorité avec cette belle idée du contrat de génération !

Avec François Hollande, l'exigence c'est simplement de tout faire pour qu'en 2017, les jeunes vivent mieux qu'en 2012 ! Vous pouvez compter sur nous pour que ce slogan devienne une réalité à la fin du mandat !

Maintenant, après la joie collective du mois de mai, nous devons nous mobiliser pour l'échéance des élections législatives ! Pour cela, les Jeunes Socialistes du Morbihan se mobiliseront dans nos territoires aux côtés de nos candidates et candidats pour transformer l'essai les 10 et 17 juin prochains et donner une majorité au changement !

Sébastien Jéhanno
Animateur Fédéral

Mauvais perdants

Il y aurait comme un relent de revanche chez les sortants de l'UMP qui n'admettront jamais que la gauche puisse gouverner le pays. Comme si la République leur appartenait et que la gauche ne serait qu'une usurpatrice du pouvoir qui leur serait attribué de droit divin.

La droite, qui a perdu toutes les élections depuis l'élection de Nicolas Sarkozy en 2007, n'arrive pas à comprendre que ce sont peut-être les suites de cette élection qui les ont amenés dans le mur. En extrapolant un peu, on pourrait considérer que c'est cette élection - où le candidat avait peut être trompé un peu son monde quant aux promesses faites - était parfaitement illégitime. En tout état de cause, non content d'avoir pris une déculottée, nous pourrions considérer que cette dure expérience du suffrage universel devrait porter la droite à faire une sévère introspection pour éviter les erreurs du passé.

Eh bien, que nenni, ils persistent et ils signent dans l'erreur. Aucune révision de doctrine, aucune réflexion idéologique sur le vote des Français, aucune ligne nouvelle quant aux dérives d'extrême-droite qui ont marqué les élections présidentielles. C'est de nouveau la langue de bois idéologique tirée par un Sarkozy et un Buisson qui persiste dans l'erreur. Les tenants d'une droite dure parlent, à quelques petites nuances près, la même langue que le FN et ne voient pas de barrière fondamentalement idéologique avec celui-ci.

La politique ayant horreur du vide, l'absence de réflexion de l'UMP risque d'agrandir le fossé qui existe maintenant entre eux et l'électorat modéré qui ne les suivent plus. Lors de la présidentielle, l'UMP en était rendue à chanter sous les fenêtres du FN pour espérer grappiller quelques voix, c'est maintenant Marine Le Pen qui lorgne avec gourmandise sur l'électeur de l'UMP en espérant agrandir sa base électorale.

Face à ses manœuvres de caniveaux, il faut donc que les Français confirment leurs votes qui ont amené François Hollande à l'Élysée et lui donnent une majorité pour gouverner notre pays dans le sens voulu par eux. Notre nouveau Président, qui fait un sans faute depuis son élection, a besoin de cette majorité solide pour mettre en application son programme. C'est à ce prix que l'on pourra redresser le pays pendant que la droite continue à se tirer une balle dans le pied.

Le Cormoran

Le Gouvernement Ayrault engage les réformes du quinquennat

Nommé Premier ministre le 15 mai, Jean-Marc Ayrault a annoncé la composition de son gouvernement le mardi 16 mai. Premier gouvernement strictement paritaire, il compte, outre le Premier ministre, trois ministres de l'Ouest : Jean-Yves Le Drian à la Défense, Marylise Lebranchu à la Réforme de l'Etat, la Décentralisation et la Fonction publique et Stéphane Le Foll à l'Agriculture...

Jean-Yves Le Drian Nouveau ministre de la Défense



Jean-Yves Le Drian a été nommé Ministre de la Défense dans le gouvernement Ayrault le 16 mai. Cette nomination était une suite logique à son implication auprès de François Hollande durant la campagne présidentielle sur ces questions.

L'ancien député-maire de Lorient a démontré sa maîtrise des dossiers dès sa prise de fonction lors du Sommet de l'OTAN, le 20 mai à Chicago, pendant lequel, au côté du Président de la République, il a pu réaffirmer les engagements de campagne de François Hollande : retrait des troupes combattantes d'Afghanistan d'ici la fin de l'année, maintien de l'autonomie de la France en terme de dissuasion nucléaire et volonté de dynamiser l'Europe de la Défense, notamment sur les enjeux de l'industrie de Défense.

Tous ces aspects ont d'ailleurs été expliqués en détail par le nouveau Ministre de la Défense lors de son premier point presse mercredi 30 juin. Un nouveau Livre Blanc sera par ailleurs présenté en fin d'année pour mettre en application les nouvelles priorités du quinquennat.

Du côté du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian va confier l'intérim de la présidence lors de la session d'été à la fin juin, mais restera néanmoins conseiller régional.

Jean-Marc Ayrault :
Premier ministre

Laurent Fabius :
Affaires étrangères

Manuel Valls :
Intérieur

Vincent Peillon :
Education nationale

Christiane Taubira :
Justice, garde des sceaux

Pierre Moscovici :
Economie, Finances,
commerce extérieur

Jean-Yves Le Drian :
Défense

Marisol Touraine :
Affaires sociales, Santé

Arnaud Montebourg :
Redressement productif

Marylise Lebranchu : Réforme de
l'Etat, décentralisation et de la
fonction publique

Frédéric Cuviller :
Transport et Economie

Michel Sapin : Travail, Emploi et
dialogue social

Stéphane Le Foll : Agriculture

Geneviève Fioraso : Enseignement
supérieur et Recherche

Aurélie Filippetti : Culture et
Communication

Nicole Bricq : Ecologie

Cécile Duflot : Egalité des terri-
toires et du Logement

Victorin Lurel : Outremer

Valérie Fourneyron : Sports

Najat Vallaud-Belkacem : Droits des
femmes et porte-parole du gouvernement

Jérôme Cahuzac :
ministre délégué au Budget

Pascal Canfin :
ministre délégué au Développement

Alain Vidalies : ministre délégué
chargé des Relations avec le
Parlement



George Pau-Langevin : ministre
déléguée à la réussite éducative

Sylvia Pinel : ministre déléguée
chargée de l'Artisanat, du
Commerce et du Tourisme

Michèle Delaunay : ministre délé-
guée chargée des Personnes âgées
et de la dépendance

Marie-Arlette Carlotti : ministre
déléguée chargée des Personnes
handicapées

Dominique Bertinotti : ministre
déléguée chargée de la Famille

François Lamy : ministre délégué
chargé de la ville

Delphine Batho : ministre déléguée
auprès de la Garde des Sceaux

Benoît Hamon : ministre délégué
chargé de l'Economie sociale et
solidaire

Bernard Cazeneuve : ministre délé-
gué chargé des Affaires euro-
péennes

Fleur Pellerin : ministre déléguée
chargée des PME, de l'Innovation
et de l'Economie numérique

Yamina Benguigui : ministre délé-
guée chargée des Français de
l'étranger

Kader Arif : ministre délégué char-
gé des Anciens combattants

Le Rappel du Morbihan



Propriété de la Fédération
du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■
Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur
en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composi-
tion : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient ■
Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14
■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■
ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■
Impression : IBB - Parc de la Bienvenue Rue Jules
Verne - 56530 QUÉVEN ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

- Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste
 Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr
Site Internet : www.ps56.fr